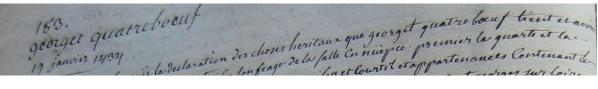
Le Pilochet.

Cette maison est la propriété de Mr et Mme Mangeard :



Son histoire:

Le premier propriétaire connu se nomme Georges Quatre Bœufs le 17 janvier 1434. Dans la liasse H 1477 du cartulaire de l'abbaye, on trouve les copies des déclarations faites au fief de l'abbaye et donc la liste des « cens » à recevoir :



grilocher Itel . une maison courtil et appartenances fise. En la ville de st george dechappellain joignant d'un losté eu louveil pean le bas et d'autre losté est d'un bour relatable adeux chemins comme l'on va dest georges aux touches de monfyr en charle de mec et autre choses ne avoire atenir la nice pe ne par moyen ne autres de voir Jassin.

Tassin.

Tassin.

Tassin.

Tassin.

Tenirs par jean le bijot pour quillaume ferrant senenchel le d'in neuvier jour de jamier l'an mille quatre lent trente que tre l'igné du sain manuel jamet jehemin ala requeste du dit quatre boenf. signé du saing manuel

L'histoire de cette maison avant la Révolution est décrite dans le cartulaire de l'abbaye, cote H 1456.

Dela barre Cet article lot sur le fret de la salle. Plus julien de La braze chapellain de La Jalle a augmenté se levenu de lette chapelle Eny Reunis sant lequir suit: 10. une maison nomme le pitocher sie au Courg dest george avec un petri sardin sur Dependant. Je tout sur le fiet de la falle ou revoir de dix huir deniero de Ceno. Laquelle maison avec sesterres du petit poinster Estaffermies ar la ve de ja mare de sorme La fomme de trente Livres ly - 30 th Orta que cette maison etoit autre sois un bien dependant du petit Couvent qui L'avoir auquis d'un nomme Loirlot, et que se dir julien de Labrate apris du dittouvent moyennant une rente de trente ling sola qu'il a amortie pour La somme de trente Cingdivres. ilunit ilunit	Entre clande devillard chapellainde
--	-------------------------------------

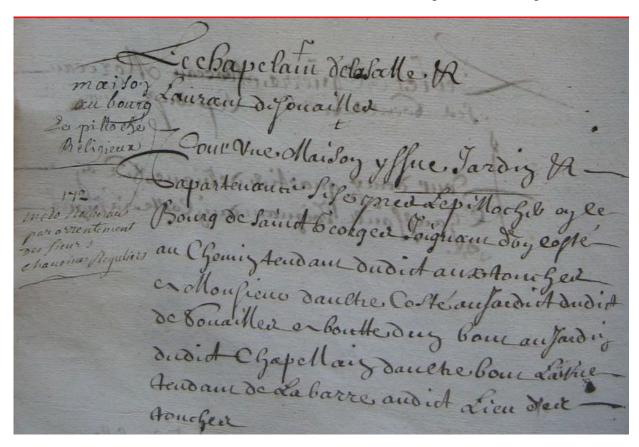
Cette maison dépendait de la chapelle de la Salle. Cette Chapelle dépendait du fief de l'abbaye et donc, son histoire est liée à celle de l'abbaye.

Au début, la maison était propriété du « petit couvent », c'est-à-dire des religieux et non pas de l'abbé. Les religieux l'avait achetée à un dénommé Loiriot. Le 13 avril 1554, le petit couvent ou petit chapitre, concède cette maison à la chapelle de la Salle. Le chapelain de la Salle Julien de la Braze (environ 1544 à 1594) l'achète moyennant une rente annuelle de 35 sols, puis il liquide la dite rente pour la somme de 35 livres.

Elle restera propriété de la chapelle de la Salle et donc de l'abbaye, jusqu'au 17 mai 1791, où elle est vendue, comme bien national, à un dénommé Jacques Puizot.

Son emplacement:

Dans le censif de 1613 à 1620, cote H 1481, on a la description de son emplacement.

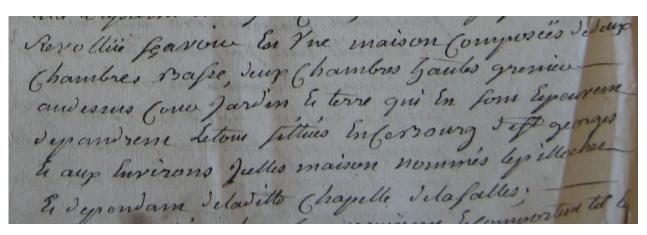


« Joignant du coté du chemin tendant du dit aux Tousches à Monsieur, d'autre coté au jardin du de Souailles, aboutte d'un bout au jardin du dit chappelain, d'autre bout la rue tendant de la Barre au dit lieu des Tousches. »

Notons que le chapelain de la Salle s'appelle Laurent de Souailles. Cette description se lit aujourd'hui, « au carrefour de la rue des Lauriers et de la rue des Parements ».

Description à la Révolution :

Dans un acte de location de la maison de décembre 1789, notaire Jean Jacques Greneron Ternant, on a une description de la maison :



Depuis la révolution, les propriétaires de succèdent :

- 1801 Guillaume Falloux
- 1835 Jean Avrillon
- 1849 Duvernay Trumeau de Montrelais
- 1850 Félix Ravain d'Erigné
- 1864 Jean Avrillon
- 1878 Honoré Gaudin
- 1878 Antoine Traineau
- 1882 René Richou du Petit Soucy
- 1900 Jean Angebault Roulier
- 1912 Avrillon
- 1913 Théophile Gerfault
- 1923 Henri Rabineau
- 1923 Stanislas Malinge

